



**CNID - Faso Yiriwa Ton** | Congrès National d'Initiative Démocratique

Vœux de Me MOUNTAGA TALL à la Presse. | 24<sup>ème</sup> EDITION

Maison de la Presse à 10H 00

Maitre MOUNTAGA TALL, Président du Parti

11  
Janv. 2023



MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MARDI 10 JANVIER 2023

# 1261

# Malikilé

[www.malikile.com](http://www.malikile.com)

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Sibiribougou

## Yeah Samaké

## inaugure une nouvelle école



Grâce aux 49 ivoiriens : Assimi magnanime malgré tout !



15ème session ordinaire de l'assemblée consulaire du CMTR : 2022 sans réalisation !



# COVID 19

## CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

**09** Janv.  
2023

## RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Éviter de se serrer les mains



Éviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

**164**

Nouveaux cas confirmés

**00**

Nouveaux guéris

**00**

Nouveaux décès

**00**

Au cours des dernières 24 H

### VACCINATION

**647 400** Vaccinations incomplètes

**2 836 117** Vaccinations complètes

### Bilan global de la situation du Covid 19

**cas confirmés**

**32 771**

**Guéris**

**31 951**

**Décès**

**743**

dont 01 fait l'objet d'un suivi médical



**MALIKILÉ**

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social



P.13



P.19



P.23



## / Une /



Sibiribougou : Yeah Samaké inaugure une nouvelle école

P.5

## / Brèves /



Corruption : Le dossier des équipements militaires va-t-il refaire surface ?

P.11

RCI/MALI : ADO appelle à une reprise de relations normales avec le Mali

P.11

Mali-côte d'ivoire : Après la crise, « place au renforcement des relations diplomatiques »

P.12

Partenariat Tunisie-Mali en matière d'enseignement supérieur : Plus de 200 étudiants obtiennent leurs diplômes à l'UIE

P.12

Mairie de la commune rurale de Tienfala : Erickos Inter Force One fait don d'un important lot de matériels

P.13

Retour des 49 ivoiriens : Le Mouvement Ensemble pour un Mali nouveau (E.M.A.N) s'en réjouit

P.13

INPS : Le collectif des anciens travailleurs de l'INPS a désormais un local

P.14

## / Actualité /



Affaire dite de l'avion présidentielle : Mémoire à l'attention du président et des membres de l'association malienne des procureurs et poursuivants

P.16

MESRS : Qui cherche des poux sur un crâne rasé ?

P.18

Délivrance des permis d'exploitation pétrolière : Les mises en garde de Claude David Convisser

P.19

15ème session ordinaire de l'assemblée consulaire du CMTR : 2022 sans réalisation !

P.20

## / Politique /



Avant-projet de constitution : Le collectif des associations musulmanes du mali rejette le caractère laïc

P.22

Corruption : Le dossier des équipements militaires va-t-il refaire surface ?

P.23

Grâce aux 49 ivoiriens : Assimi magnanime malgré tout !

P.24

## / Culture & société /



Orphelin de guerre : « Je m'en souviens encore comme si c'était hier »

P.25

## / International /



Burkina : 6.000 établissements fermés à cause de l'insécurité

P.26

Classement 2023 des puissances militaires en Afrique, Selon GLOBAL FIRE POWER

P.27

## / Sport /



Cameroun : Indignation autour de l'interminable chantier du complexe sportif d'Olembé

P.28

## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : [ampikile@gmail.com](mailto:ampikile@gmail.com)

Site Web : [www.malikile.com](http://www.malikile.com)

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :** .....

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



# Malikilé

VOUS SOUHAITE  
UNE BONNE ET HEUREUSE ANNEE

# 2023



HAPPY NEW YEAR





## Sibiribougou Yeah Samaké inaugure une nouvelle école

**L**e président d'honneur du Parti pour l'Action Civique et Patriotique (PACP) et patron de la fondation Empower Mali a inauguré de nouvelles infrastructures scolaires qu'il a construites à Sibiribougou, en commune IV du district de Bamako. Ladite école est composée de trois (3) salles de classes. Avant tout, il a rendu un vibrant hommage à

son épouse Mme Marissa Coutinho Samaké qui a représenté le Conseil d'Administration de la Fondation.

Au-delà du politique qu'il est, Yeah Samaké est un acteur humanitaire incontournable. Constructions d'écoles (46 déjà), dons de bourses et de forages...sont, entre autres, les gestes à travers lesquels il se fait remarquer.

Son œuvre la plus récente, c'est la construction d'une école de trois (3) classes qui vient d'être inaugurée à Sibiribougou en commune IV du district de Bamako.

### 46ème école de la fondation Empower Mali

Après les mots de remerciements et d'encouragements du maire de Sibiribougou, le donateur, Yeah Samaké, a expliqué les raisons de la construction de cette école. « **L'inauguration de ce kit scolaire prend date dans l'histoire des équipements scolaires de la commune 4 en particulier et du Mali en général, puisqu'il s'agit de renforcer les équipements éducatifs pour les rendre plus opérationnels, en tout cas plus aptes à participer aux grands chantiers du département en charge de l'éducation nationale** », a tenu à préciser le patron de la Fondation Empower Mali.

À en croire Yeah Samaké, sa fondation a toujours été aux côtés de l'État dans les moments







les plus importants et symboliques de l'histoire du système éducatif malien, mais, aussi, dans le domaine d'adduction d'eau potable et de don en produits alimentaires. Cette fondation a à son actif plus d'une quarantaine d'écoles. Au-delà des écoles, la fondation Empower Mali offre a offert plus d'une cinquantaine de forages, des bourses d'études aux jeunes Maliens. « Cette infrastructure est l'une des 46 écoles qui s'étendent sur l'étendue du territoire national. La bonne nouvelle est qu'un lot de kits va être construit cette année aussi, auquel s'ajoute 50 Forages, 12 Bourses d'études pour les USA dont deux déjà acquises et chaque mois, un don de produits alimentaires d'une valeur de plus de neuf (9) Millions de FCFA pour les populations du centre de notre pays affectées par la crise sécuritaire », a-t-il déclaré Yeah Samaké.

### L'avis de Yeah sur la marche de la transition

Yeah Samaké a profité de l'inauguration de

cette école pour se prononcer sur la situation politique du pays.

A l'en croire, le contexte actuel de forte instabilité politique du Mali, conjuguée à la crise sécuritaire, inquiètent de plus en plus des observateurs les plus avertis, au regard de l'évolution de la situation dans les mois à venir. « Les tensions au sein de l'appareil sécuritaire ont pour le moment été maîtrisées à certains niveaux, mais elles représentent toujours un risque réel pour la stabilité du pays. De nouveaux équilibres politico sécuritaires sont en construction au sommet de l'État et avec certains pays voisins, mais ils s'annoncent déjà fragiles », a indiqué le président d'honneur du PACP. Selon Yeah Samaké, les forces politiques et sociales maliennes doivent se ressaisir et de travailler sans relâche pour sortir le Mali de la crise multiforme et de la dépendance dans lesquelles notre pays est enfermé.

Aux autorités de la transition, Yeah Samaké lance un message. « Ainsi, les autorités maliennes doivent œuvrer à finir la transition par des élections transparentes et

apaisées, permettant surtout aux citoyens d'élire des candidats qui proposent de réelles solutions de sortie de crise et un véritable plan de relance économique pour notre pays », précise-t-il avant d'ajouter que « les acteurs maliens et les partenaires internationaux doivent inscrire leurs actions sur le long terme pour remettre la démocratie malienne sur de bons rails et assainir la gouvernance ». Yeah Samaké va loin dans ses recommandations aux autorités de la transition. « Les autorités de la Transition doivent prendre des mesures pour alléger le coût de la vie pour nos concitoyens à travers le panier de la ménagère, Créer les conditions d'un consensus politique autour des grandes orientations qui intéressent la vie de la nation », plaide Yeah Samaké.

### Le temps, l'ennemi de la transition

Le président d'honneur du PACP a attiré l'attention des autorités sur la durée de la transition. « Aussi, faut-il le rappeler que le premier ennemi d'une Transition, c'est le temps ! Je note, le premier ennemi d'une Transition c'est le temps ! Plus ça dure plus c'est dur », fait remarquer Yeah Samaké. Pour lui, une Transition qui dure s'expose à un échec certain. « J'en appelle au sens élevé de la patrie, de mes camarades des autres partis et mouvements politiques, de toutes les forces vives de la nation, à une union sacrée autour de ce qui est le plus important pour nous tous, le MALI et à travailler en tandem avec nos plus hautes autorités, parfois en leur apportant notre soutien, pour que les élections aient lieu à date et dans les meilleures conditions », recommande le président d'honneur du PACP.

Anguimé Ansama



## ■ Bacary Camara



Vie de la nation: Le Fonds de Solidarité Nationale

"Le Mali te dit Merci"

Notre camarade et ami Djiguiba Keita dit PPR ancien ministre a fait valoir ce Vendredi ses droits à la retraite, pour mieux se concentrer à la vie de son parti le PARENA, dont il est l'emblématique Secrétaire Général. Fidèle à ses profondes convictions révolutionnaires et démocratiques, il restera toujours à la pointe de tous les combats nobles et dignes menés par notre pays pour le sortir de sa décadence économique et sociale.



## ■ NIANG TV



#News / Cristiano Ronaldo n'étant pas marié à Georgina Rodriguez, le couple pourrait cependant bénéficier d'une exception.

Des avocats saoudiens auraient confirmé que les autorités locales fermeraient les yeux sur la cohabitation du couple, même si la loi interdit aux couples non mariés de vivre ensemble.

«Bien que les lois du royaume interdisent toujours la cohabitation sans contrat de mariage, les autorités ont récemment commencé à fermer les yeux et à ne plus persécuter personne», expliquait un avocat.

D'autre part, l'enjeu de l'arrivée de Ronaldo en Arabie saoudite est tel, que le pays n'a aucun intérêt à compliquer la vie de son jouay. [AFP]

#IVHD

Source : Insta Videos



**News**  
**L'ARABIE SAOUDITE ASSOULPIT SES LOIS POUR QUE RONALDO ET SA COPINE VIVENT ENSEMBLE !**

## ■ LE PAYS DOGON



DJIDIENI: La vaillante réplique de l'armée face aux terroristes ne doit pas passer inaperçue. Bravo au FAMA. [www.lepaysdogon.net](http://www.lepaysdogon.net)

## ■ Ibrahima Boubacar Yoro Maiga



Parler de Zidane de cette manière est indigne de la part de LE GRAËT.

## ■ FIGARO DU MALI



COMMUNIQUÉ DE L'ALLIANCE JIGIYA KURA

Dans le cadre de la mise en œuvre du décret portant finalisation du projet de la nouvelle constitution, le ministère de l'administration territoriale a pris l'initiative de convoquer le cadre de concertation en y invitant les partis politiques afin d'échanger sur les pistes qui permettraient une meilleure organisation du référendum.

L'alliance politique Jigiya Kura, fidèle à ses engagements et cohérent dans sa démarche, informe l'opinion nationale et internationale de sa non participation à la dite rencontre du jeudi 12 janvier 2023.

Pour rappel, Jigiya Kura avait demandé dans son communiqué du 22 Décembre 2022 au gouvernement de la transition le retrait et l'abandon du présent projet de la nouvelle constitution.

Jigiya Kura réitère son engagement pour une transition apaisée.



Fait à Bamako, le 8 janvier 2023  
Le Président  
Housseini Amion GUINDO



## DECLARATION DU PRESIDENT DE LA COORDINATION DES KEL ANSAR ET ALLIES SUR LA GRACE PRESIDENTIELLE ACCORDEE AUX SOLDATS IVOIRIENS

Fidèle à la devise de la coordination Kel Ansar et Alliés (CKA&A) qui est: "Ensemble pour la Paix la bonne gouvernance le développement local et la cohésion sociale entre toutes les communautés " avec comme arme de résolution des différends :le Dialogue , le Président de la coordination ,Mr. Cisse Oumar Hamama Ansari se réjouit de la libération des militaires Ivoiriens par le Président de la Transition qui aura fait preuve de sagesse en accordant sa clémence. Le Président de la Coordination félicite par la même occasion , les autorités pour leur esprit clairvoyant et pour avoir raison garder en mettant l'intérêt diplomatique au dessus de toute mêlée afin de préserver à nos communautés sœurs et voisines le vivre ensemble. "Nous saluons à sa juste valeur cette noble décision du Président de la Transition d'accorder sa grâce aux 49 militaires ivoiriens. À la Coordination des Kel Ansar et Alliés , nous avons toujours milité pour que les citoyens se côtoient mutuellement au niveau national mais aussi pour que le peuple malien dans son ensemble et les communautés voisines du Mali bénéficient des politiques qui renforcent toute l'amitié que méritent nos différents peuples d'où la cohésion sociale entre toutes les communautés " à expliqué le Président de la Coordination. Particulièrement avec la République soeur de Côte d'Ivoire, le Président de la Coordination des Kel Ansar et Alliés (CKA&A) pense que cette décision sage du Président de la Transition contribuera à renforcer les liens historiques qui lient nos deux peuple.Pour conclure Mr Cissé Oumar Hamama ANSARI à rappelé que la Paix n'a pas de

couleur de même qu'elle est sans prix ."  
Vive l'unité entre les peuples  
Que règne la paix dans le monde Amine" dira-t-il.



## Ministère des Affaires Étrangères - Coop - Int

Sous la présidence de Son Excellence Monsieur Abdoulaye DIOP, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, la traditionnelle cérémonie de montée des couleurs a eu lieu, ce lundi 09 janvier 2023, au Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, en présence du personnel du Département.



## Fatoumata Niane Batouly



[ Visite de courtoisie chez les nonuplés de la famille Arby nés au Maroc ]



À ma demande, une délégation du mouvement An Biko a rendu une visite de courtoisie aux nonuplés, nés au Maroc, de la famille ARBY à Tabacoro.

La délégation conduite par la vice-présidente, Binta Niane, nous a rassuré de l'état de santé de nos neuf (09) petits anges et de leur mère. La famille ARBY a remercié la délégation pour la visite et le mouvement pour tout le soutien manifesté depuis leurs naissances, il y a deux ans.

L'occasion pour moi, au nom de tout le mouvement An Biko, de réitérer mes vœux de longévité et de santé pour les nonuplés. Qu'Allah les protège !

#Batouly

#An\_Biko



## ■ Umaro Sissoco Embaló



Je salue la libération et le retour sur Abidjan des 46 soldats ivoiriens. Je rends hommage au Président AOUATTARA\_PRCI pour la hauteur de vue et l'esprit pacifique dont il a fait preuve dans cet heureux dénouement.

## ■ Macky Sall



Je suis profondément attristé par le tragique accident routier de ce jour, à Gniby, occasionnant 40 morts et de nombreux blessés graves. J'adresse mes condoléances émues aux familles des victimes et souhaite prompt rétablissement aux blessés.

Suite au grave accident de ce jour à Gniby ayant causé 40 morts, j'ai décidé d'un deuil national de 3 jours à compter du 9 janvier. Un

conseil interministériel se tiendra à la même date pour la prise de mesures fermes sur la sécurité routière et le transport public des voyageurs.

## ■ Gouvernement du Mali



Le Conseil malien des Transporteurs routiers (CMTR) a tenu le samedi 7 janvier 2023 la 15ème session ordinaire de son Assemblée consulaire. La cérémonie d'ouverture des travaux était présidée par Madame le Ministre des Transports et des Infrastructures, Mme DEMBÉLÉ Madina SISSOKO. Cette assise regroupe les transporteurs venus de toutes les régions du pays. La cérémonie d'ouverture a été marquée par les allocutions du Président du CMTR et celle de Madame le Ministre des Transports et des Infrastructures. Au titre des activités réalisées en 2022, le CMTR a notamment :

- achevé la construction de son nouveau siège (23 décembre 2022) ;
- organisé une journée citoyenne de salubrité ;
- contribué à la desserte des agglomérations et l'approvisionnement du Mali ;
- participé à l'élaboration des projets de textes organiques de l'établissement en voie de restructuration ;
- réussi à obtenir du Gouvernement des avantages pour les opérateurs en matière de transport et de transit.

Les résultats tantôt évoqués participent de l'essor du transport routier et du service de la nation.

Pour le Ministre DEMBÉLÉ Madina SISSOKO, ces réalisations reflètent autant l'engagement des membres de la profession que les efforts inlassables du Gouvernement du Mali, qui a procédé, par décret pris en Conseil des Ministres, à la revalorisation de la lettre de voiture, et contribué ainsi à l'accroissement des ressources perçues par le CMTR. Le Ministre SISSOKO a saisi l'opportunité pour signaler à toutes fins utiles que l'augmentation du taux de la redevance liée à l'établissement de la lettre de voiture, consentie par le Gouvernement, a pour objet exclusif de contribuer au développement du secteur des transports. Elle a invité le CMTR à engager les produits de la redevance dans les investissements productifs, au bénéfice de l'ensemble du secteur. La redevance n'a pas vocation à prendre en charge les dépenses de fonctionnement du Conseil malien des Transporteurs routiers, a-t-elle déclaré. Cellule Communication du Ministère des Transports et des Infrastructures !



# Madouwa Prestige

## Organic Herbal Teas



Tisane Madouwa

SCAN FOR INFO



**Pour Femme / For Women**

### Tisane Damou

Lutte contre la sècheresse vaginale, infections urinaires donne une odeur fraiche / Revered by African Community for reducing urinary track infections, promoting natural vaginal moisture and neutralizing undesirable oders.

**Ingredients:** Nep nep & gongoli, gloue de gerofle, et plante secrète / nep nep & gongoli, cloves, miscellaneous herbs native to Mali, Africa.



20 tea bags / 100% natural

New York - USA : +1347 538 6505 / Mali - Africa : +223 95 36 37 22

Email : madouwa2019@gmail.com - Site : madouwaprestige.com



**Corruption : Le dossier des équipements militaires va-t-il refaire surface ?**



**Tout le monde se pose des questions sur la poursuite de la lutte contre la corruption et la délinquance financière. Aujourd'hui, on se demande où en sommes-nous avec le dossier des équipements militaires qui a fait grand bruit depuis la fin du régime IBK. Il est temps que le président Assimi agisse, lui qui a révélé la semaine dernière aux chefs coutumiers que la vérité sur la corruption est cruelle**

**E**n tout cas, la question taraude l'esprit de plus d'un quand on sait qu'entre 2015 et 2020 plusieurs marchés fictifs et de surfacturations au niveau du ministère de La Défense. Quelques années plus tard, la transition est muette comme une carpe sur la question. Assimi a même refusé de poursuivre les révélations qu'il avait commencées devant les chefs coutumiers et religieux lors de la présentation des vœux.

Selon le président de la transition, la vérité sur ce qui se passe sur la corruption peut révolter la population. Les informations publiées à l'époque par beaucoup de confères de la place, des gilets pare-balle, la moustiquaire, des tenues militaires, casques et chaussures rangers, les véhicules de terrain, les camions de transport de troupe, les citernes, entre autres, ne sont qu'une partie des dégâts causés par les fossoyeurs de l'économie.

Les actions contre les auteurs de malversations sont timides, selon beaucoup de Maliens. L'un des opérateurs économiques en question avait été interpellé en septembre 2020 à la Sécurité d'Etat au lendemain du coup d'Etat contre IBK. Des officiers supérieurs de l'armée dont des

**RCI/MALI : ADO appelle à une reprise de relations normales avec le Mali**



**E** le président ivoirien Alassane Dramane Ouattara a déclaré dimanche que son pays aspirait à « la reprise de relations normales avec le Mali » après la fin de la crise née de l'arrestation de soldats ivoiriens à Bamako, il y a 6 mois, condamnés à la prison puis graciés par le président de la transition malienne.

Lors d'une cérémonie organisée en l'honneur des soldats et leurs proches, en présence des hautes autorités de l'état et de l'armée, le président Ouattara a dit « qu'après la fin de la crise, nous pouvons reprendre des relations normales avec la république sœur du Mali qui a besoin de nous et dont nous avons besoin ».

Prenant la parole à son tour, le représentant des militaires a remercié le président Ouattara et le peuple ivoirien pour leur appui et leur solidarité, ajoutant « nous sommes heureux et soulagé de notre retour à la mère-patrie ».

En quittant Bamako, les soldats ivoiriens ont transité par la ville de Lomé, au Togo, où ils ont été reçus par le président Faure Gnassingbé qui les a remis officiellement au ministre ivoirien de la défense.

Source : saharamedias

généraux ont été arrêtés. Mais il s'agit de trouver aujourd'hui tous ceux qui ont été impliqués de loin ou de près dans cette affaire rocambolesque.

Pour le moment, il est connu de tous les opérateurs qui étaient chouchoutés sous IBK. Les traces des passations de marché à l'époque sont connues. Les deux célèbres opérateurs qui ont passé des gros marchés à l'époque sont aujourd'hui interpellés à travers le discours de meilleurs vœux du président Assimi. Une évidence, les gens se rappellent comme hier du prix exorbitant des chaussettes, des gilets par balles etc., bref, tout porte à croire que l'argent de la loi d'orientation militaire n'a pas été utilisé à bon escient.

Est-ce le début de la chasse aux sorcières ? La question mérite tout son pesant d'or quand on sait que certains opérateurs ont déjà quitté le pays en catimini, et d'autres, la peur au ventre, aimeraient seulement voire cette affaire renvoyée aux calendes grecques. Quelles ont été les sociétés qui ont fait les achats ? Que sont-elles devenues ? Où est ce que la justice en est avec le dossier ? Nous tenterons d'apporter des éléments de réponses dans nos prochaines éditions.

Source : 223infos.net avec La sirène (tél 66720073)

## Mali-côte d'ivoire : Après la crise, « place au renforcement des relations diplomatiques »



**Les 46 soldats ivoiriens graciés par le Président de la transition malienne sont arrivés ce samedi (7.1.2023) à Abidjan en Côte d'Ivoire. Pour des observateurs, cette libération est un « signe de paix et de renforcement des relations diplomatiques ».**

L'avion transportant les 46 militaires ivoiriens, a atterri à l'aéroport Félix Houphouët Boigny d'Abidjan dans la nuit de samedi à dimanche. Et cela, après une escale au Togo, pays médiateur. À leur accueil, le Président ivoirien Alassane Ouattara, a déclaré que « la diplomatie a payé ». « Nous avons préféré cela. Nous estimons qu'avec un pays frère et ami, il n'était pas nécessaire d'avoir une voix autre que celle de la diplomatie » a-t-il martelé.

Ces 49 soldats ivoiriens ont été graciés vendredi par le Président de la transition avec remise totale de peine. Le Gouvernement affirme que cet acte démontre « l'attachement de celui-ci à la paix, au dialogue entre le Mali et la Côte d'Ivoire ». Cette grâce présidentielle est intervenue après une rencontre jeudi dernier entre le Colonel Assimi Goïta et le Président togolais Faure Gnassingbé, médiateur dans l'affaire des 49 soldats ivoiriens.

Interpellés le 10 juillet 2022, 49 éléments dont 3 femmes, en provenance de Côte d'Ivoire ont été inculpés et écroués pour tentative de déstabilisation. Jugés en cour d'assises les 29 et 30 décembre derniers, ces militaires ivoiriens ont été condamnés à 20 ans de prison et 2 millions d'amendes. Trois soldates qui avaient bénéficié de liberté provisoire grâce à la médiation togolaise ont écopé de la peine de mort.

Redéfinir de nouvelles stratégies

« Cette grâce présidentielle est un signe de paix et de renforcement des relations de bon voisinage entre le Mali et la Côte d'Ivoire », analyse Dr. Abdoul Sogodogo, spécialiste en relations internationale. Selon lui, cette libération des soldats ivoiriens permettra aux deux pays de redéfinir de nouvelles stratégies pour faire face à la lutte contre le terrorisme.

Source : Studio Tamani

## Partenariat Tunisie-Mali en matière d'enseignement supérieur : Plus de 200 étudiants obtiennent leurs diplômes à l'UIE



Le samedi 7 janvier 2023 a été marqué par la cérémonie de graduation de la première promotion de l'université internationale d'excellence (UIE), fruit d'un partenariat entre la Tunisie et le Mali. Cette première promotion, composée de 214 diplômés de licences et masters, est prête à servir dans plus de 20 secteurs professionnels au Mali et à l'étranger. La première promotion de l'Université internationale d'excellence porte le nom du Professeur Ali Nouhoum Diallo. Ancien président de l'Assemblée nationale du Mali, et ancien président du Parlement de la CEDEAO, Ali Nouhoum Diallo a exhorté les jeunes diplômés à la rigueur intellectuelle, morale et spirituelle afin qu'ils servent le Mali et l'Afrique. La cérémonie de graduation tenue au Centre International de Conférence de Bamako (CICB) a enregistré la présence du représentant du ministère de l'Enseignement supérieur aux côtés du président du Conseil universitaire de l'UIE, Moussa Tembiné, ainsi que des partenaires tunisiens et maliens. L'événement, qui était couplé à la journée d'excellence de l'établissement, a été marqué par des remises de distinction aux meilleurs étudiants des différents niveaux d'enseignement ainsi que les responsables de l'encadrement. Créée à Bamako, il y a trois ans, l'Université internationale d'excellence (UIE) offre des modules de formation dans plusieurs filières notamment : Data science, Marketing-Communication, Gestion, Finance et Management. Dans son allocution, Moussa Tembiné, ancien député de la Commune V et Président du Conseil universitaire de l'UIE, a remercié les partenaires et les parents des étudiants pour le choix porté à l'UIE. Ainsi, Il a réaffirmé l'engagement de l'établissement pour assurer la bonne qualité de la formation tout en félicitant les récipiendaires.

MBS / Source : l'Indépendant

Abonnez vous à votre journal numérique

# Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp: 70 442223 / Email: ampikile@gmail.com

Site: www.malikile.com



## Mairie de la commune rurale de Tienfala : Erickos Inter Force One fait don d'un important lot de matériels

La société Erickos Inter force One a offert un important lot de matériels à la mairie de la commune rurale de Tienfala. L'objectif final de ce geste est d'améliorer le cadre de vie des populations riveraines de la décharge.

Cette action s'inscrit dans des efforts de sensibilisations pour l'assainissement et la lutte contre le paludisme dans les villages environs de la décharge du village de Noumoubougou dans la commune de Tienfala. La nature du don est composé entre autres de 200 moustiquaires imprégnées, des produits sanitaires, des gadgets avec logos et des panneaux de signalisations sur lesquels nous pouvons lire : « Non à tout dépôt anarchique, sous quelque forme que ce soit » ; « Tout dépôt anarchique sur le site fera l'objet de poursuite, ensemble éradiquons l'incivisme » ; « Notre cellule est une décharge et non un dépôt » ; ou « Interdiction formelle de fumer sur le site, un mégot de cigarette peut être la cause d'un incendie majeur »...

Un geste qui a beaucoup été apprécié par le maire de la commune rurale de Tienfala N'Fa DIABATE, qui a précisé que ces matériels sont importants pour tous les villages qui se trouvent aux alentours de la décharge de Noumoubougou. Il a mis l'occasion à profit pour demander une décharge moderne à la société Erickos Inter force One. « Compte tenu de l'importance de ces dons, nous prévoyons d'organiser une cérémonie de remise officielle avec la présence des chefs de villages de la zone, du Sous-préfet. Aussi, nous souhaitons qu'avec l'appui de la société



Erickos inter force One que nous ayons une décharge moderne à Noumoubougou car nous savons qu'Erickos Inter Force One a les moyens et l'expertise nécessaire de le faire » a avancé le maire de la commune de Tienfala.

Quant au secrétaire général du Conseil local des jeunes de la commune de Tienfala, Issa COULIBALY, il n'a pas caché sa joie face à cette œuvre de bienfaisance.

En effet, il a rappelé que cette société accompagne la jeunesse de la commune de Tienfala depuis un bon moment dans plusieurs activités et au retour, ils ne peuvent que l'accompagner pour ses activités dans l'amélioration du cadre de vie des populations.

Pour rappel, la société Erickos Inter force One intervient dans plusieurs domaines dont le nettoyage. Elle s'est fixée comme objectif d'accompagner les efforts des plus hautes autorités dans le cadre de l'assainissement et la gestion des déchets.

Maffenin Diarra

## Retour des 49 ivoiriens : Le Mouvement Ensemble pour un Mali nouveau (E.M.A.N) s'en réjouit

Son Président Makan Moussa Kanouté salue le Colonel Assimi Goïta pour ses qualités d'Homme d'État soucieux de maintenir le dialogue, la paix, la fraternité...

Suite à la grâce présidentielle avec remise totale de peines accordée le vendredi 6 janvier 2023 aux 49 soldats ivoiriens condamnés à 20 ans de réclusion criminelle pour les 46 soldats ivoiriens et 2 millions d'amendes chacun et pour les 3 soldates condamnées par contumace à la peine de mort pour avoir refusé de comparaître M. Makan Moussa KANOUTÉ, Président du Mouvement Ensemble pour un Mali nouveau (E.M.A.N) à travers leur communiqué de presse rendu public ce lundi 09 janvier 2023 a salué ce geste patriotique du Colonel Assimi GOÏTA.

Pour le Président Makan Moussa Kanouté, son mouvement Ensemble pour un Mali nouveau (E.M.A.N) a suivi avec un grand intérêt, la lecture

du communiqué N°43 du Gouvernement de la Transition, relative à la grâce présiden-

tielle avec remise totale de peines aux 49 Ivoiriens après leur condamnation judiciaire à la date du 29 décembre 2022. À cet effet, le Mouvement Ensemble pour un Mali nouveau (E.M.A.N) salue et remercie SE le Colonel Assimi GOÏTA, Président de la Transition, Chef de l'État, pour ce geste qui prouve, à suffisance, ses qualités d'Homme d'État soucieux de maintenir le dialogue, la paix, la fraternité entre le Mali et l'ensemble des pays de la région. Aussi, le Mouvement Ensemble pour un Mali nouveau (E.M.A.N) salue également la vigilance et le professionnalisme de nos Forces de Défense et de Sécurité qui œuvrent au quotidien, pour assurer la quiétude de l'ensemble de la population.

Le Président Makan Moussa Kanouté et l'ensemble des membres de leur Mouvement Ensemble pour un Mali nouveau (E.M.A.N) joint leur voix à celle du Gouvernement de la Transition, pour magnifier leur reconnaissance à l'endroit du Président de la République Togolaise SE M. Faure Essozima GNASSINGBE, pour ses efforts incommensurables et son engagement constant pour le dialogue et la paix entre les pays de la région Ouest-Africaine.

Bokoum Abdoul Momini



**INPS : Le collectif des anciens travailleurs de l'INPS a désormais un local**

Encore une autre promesse tenue par la Direction Générale de l'INPS. En effet, ce jeudi 05 janvier 2022 s'est déroulée dans la salle de conférence de l'INPS une cérémonie de remise symbolique des clés d'un local mis à la disposition de l'Association des Retraités de l'INPS, dénommée Collectif des Anciens Travailleurs de l'INPS (C.A.T-INPS).

À cette occasion, Monsieur Samba Lamine SOW, ex. Chef de Cabinet du Ministre de la Culture, ex Conseiller du DG de l'INPS, Président du Collectif était accompagné d'une forte délégation composée de deux (2) anciens Directeurs Généraux Adjoints, M Sanou Lamine SOW, 1er Vice-président, Aboubacar Sidiky N'Diaye, Secrétaire Général et de plusieurs membres du Bureau.

Servant de siège au Collectif, ce local offert par la Direction Générale de l'INPS se situe au 1er étage du bâtiment contigu au Centre de Formation Professionnelle de l'INPS sis au quartier du fleuve. Il est composé de 2 bureaux, des toilettes, d'une salle de réunions, d'un secrétariat et d'un magasin. Les bureaux sont destinés au Président et au Secrétaire Général du Collectif.

Le Directeur Général de l'INPS, Monsieur Ousmane Karim COULIBALY a témoigné lors de cette cérémonie de remise de son profond désir de continuer à entretenir l'étroite collaboration entre la Direction et les anciens travailleurs de la boîte, qui jusque-là se sont montrés prêts à



tout accompagnement menant au développement de l'INPS.

Le Président du Collectif, Samba Lamine Sow, très ému, a, à son tour, rappelé à l'auditoire les multiples actes déjà posés par la Direction de l'INPS en faveur de leur association.

Cette marque de considération s'est matérialisée, selon lui, par la disponibilité de la Direction Générale à échanger avec eux à tout instant, l'organisation de journées de consultations médicales pour les anciens travailleurs de l'INPS, l'octroi d'une subvention, l'accompagnement du CAT dans l'élaboration d'un bréviaire, qui paraîtra bientôt et retraçant l'historique de l'INPS...

La cérémonie a pris fin par la prise d'une photo de famille regroupant les membres du bureau du (C.A.T-INPS) et la Direction dans la plus grande convivialité.

Fatouma SOW / Service des Relations Publiques, INPS.

**COMMERCIAUX**

*MAD Sécurité est une société de Gardiennage recrute vingt-cinq (25) Commerciaux*



**PROFIL DU CANDIDAT**

- Etre motorisé
- Avoir au minimum bac+2

**Les candidats intéressés peuvent déposer leur dossier de candidature comportant ( CV, et demande d'emploi) au siège de la société à Bougouba face Soterco**

**Tél: 61 75 00 52 // 71 67 19 90**







## Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

# BON A SAVOIR

### ■ C'EST QUOI L'ENRICHISSEMENT ILLICITE ?

L'enrichissement illicite est :

- l'augmentation substantielle du patrimoine d'un agent public sans rapport avec ses revenus légitimes, ou
- le train de vie que mène cet agent sans rapport avec ses revenus légitimes.

### ■ C'EST QUOI LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est la liste détaillée des revenus et des biens qui appartiennent à un agent public, transmise par cet agent aux autorités compétentes pour analyse et exploitation conformément à la loi.

### ■ QUI DOIT FAIRE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens concerne les personnalités suivantes : présidents d'institution, ministres et assimilés, présidents et membres des autorités administratives indépendantes, députés ou maires, autres ordonnateurs ou comptables publics, directeurs généraux, présidents d'établissement public, directeurs généraux, nationaux ou régionaux des services de l'Etat, magistrats, chefs d'état-major des armées, responsables de la passation de marchés publics, responsables des services financiers, d'assiette ou de recouvrement.

Les personnalités concernées sont environ 8 000.

### ■ OÙ FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est faite auprès du président de la Cour suprême. En retour, cette autorité délivre un récépissé à l'auteur de la déclaration de biens.

### ■ QUELS SONT LES REVENUS ET BIENS À DÉCLARER ?

- les revenus : salaires, indemnités, primes, autres accessoires de salaires, héritages, libéralités légalement reçues ;
- les biens meubles : véhicules, meubles et bijoux de valeur, objets d'art, comptes bancaires, argent en espèces, actions, parts sociales,
- les biens immeubles : maisons d'habitation, immeubles commerciaux ou professionnels, champs, vergers, animaux, terrains nus.

Tous les revenus et biens doivent être déclarés, qu'ils soient situés au Mali ou à l'extérieur.

### ■ QUELLES SONT LES PIÈCES JUSTIFICATIVES DE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

Les revenus et les biens déclarés doivent être soutenus par des pièces justificatives comme les titres fonciers, les lettres d'attribution, les concessions rurales, les concessions urbaines, les relevés de comptes bancaires, etc.

### ■ QUAND FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens doit être faite par l'agent public concerné :

- au début de la fonction ou du mandat qui crée l'obligation de déclaration de biens ;
- chaque année, au plus tard le 31 décembre ;
- à la fin de la fonction ou du mandat.

Le formulaire de déclaration de biens est téléchargeable en cliquant

[www.oclei.ml](http://www.oclei.ml)

<https://www.facebook.com/Office-Central-de-Lutte-Contre-l-Enrichissement-Illicite>

## Affaire dite de l'avion présidentielle : Mémoire à l'attention du président et des membres de l'association malienne des procureurs et poursuivants

Monsieur le président, mesdames messieurs les membres de l'AMPP, je voudrais tout d'abord vous remercier pour le plaidoyer que vous menez pour le respect de nos droits en tant que ministre de la république au moment des faits, depuis mon interpellation le 26 août 2021, en compagnie de feu Soumeylou Boubeye Maiga, ancien premier ministre, paix à son âme.



**L**e présent mémoire a pour objet de porter à votre connaissance que par Ordonnance en date du 21 Octobre 2022 dont copie jointe, la chambre d'instruction a décidé ma mise en liberté, sous réserve du paiement d'une caution ou la constitution de sureté de même valeur. J'ai reçu notification de la dite ordonnance, le 25 Octobre 2022. Ma Défense, en la personne du Bâtonnier Me Alhassane Sangaré a relevé appel de cette ordonnance par acte du 26 Octobre 2022. Aucune suite ne nous a été notifiée à ce jour. Au regard de la tournure que le dossier est entrain de prendre, j'ai décidé de solliciter le concours de votre

association.

Monsieur le Président, l'ordonnance de mise en liberté sous caution dont il est question expose : « Attendu que l'instruction du dossier de l'affaire est suffisamment avancée, que la détention de l'inculpée n'est plus nécessaire à la manifestation de la vérité.... » ; et de poursuivre, « Attendu cependant, que pour garantir la représentation de l'inculpée et couvrir les éventuels frais de procédure ainsi que les condamnations pécuniaires, il convient de subordonner sa mise en liberté au dépôt d'une garantie ou la constitution d'une sureté... ». Caution dont ils ont fixé le montant à 500 Mil-

lions FCFA, dont 200 Millions pour garantie de représentation.

A mon humble avis, demander à un fonctionnaire malien quel que soit son parcours, de constituer cette somme faramineuse, dans une procédure d'instruction conduite suivant le principe de la « présomption d'innocence » et par une Chambre qui en principe a vocation à « instruire à charge et à décharge », équivaut tout simplement à le traiter de criminel financier de classe exceptionnelle, sans en apporter les preuves.

En tout état de cause, si la Chambre est en mesure de fixer une telle caution, elle devrait



logiquement avoir une idée du montant du préjudice que j'aurai causé à l'Etat du Mali, selon elle. Dès lors, je suis en droit de m'interroger sur les raisons qui, à ce stade s'opposent à l'organisation d'un procès public juste et équitable.

Au demeurant, la tenue d'un tel Procès constituerait la réponse appropriée, à la lancinante et légitime quête de vérité de nos concitoyens concernant les dossiers dits de

« l'Avion Présidentiel » et du « Protocole MDAC/GUO STAR pour la fourniture de matériels et d'équipements militaires » intervenus en 2014, au moment où le pays ne disposait pas encore de Loi de Programmation Militaire. Je tiens à souligner cet aspect budgétaire puisqu'il m'a été donné de constater à travers ses déclarations à un media de la place, que le Procureur du pool économique qui en son temps a décidé de nous inculper considère ces transactions comme faisant partie des 1200 Milliards FCFA de la loi de programmation militaire adoptée en 2015. Je trouve cet état de fait particulièrement regrettable puisqu'il retire ces dossiers de leur contexte budgétaire et comptable.

Pour ma part, mes Déclarations de biens régulièrement déposées et enregistrées à la Cour Suprême de 2000 à 2015, comme le reflète le tableau récapitulatif joint en annexe au présent, attestent éloquemment de mon rapport à l'argent et au bien public d'une façon générale, au regard des fonctions prestigieuses que j'ai eu la chance d'occuper dans ce pays, par la grâce de Dieu, le tout miséricordieux.

A cet égard, je tiens à souligner que la seule maison que je possède est celle que j'habite et dont la construction remonte à 1997, comme en atteste ma 1ère déclaration de biens en 2000. Maison dont le titre est sous hypothèque auprès d'une Banque de la place en garantie du prêt que j'ai contracté en 2015 pour la réalisation d'un projet de ferme. Je mets quiconque au défi de prouver le contraire. Dans tous les cas, entre cadres de la haute administration malienne nous nous connaissons. C'est tout cela qui justifie ma quête constante de vérité dans cette procédure, de 2014 à nos jours comme en attestent mes lettres aux différents Ministres de la justice de 2015 à 2020 et au Président de la République de l'époque. Vous voudrez bien trouver en annexe au présent, copies de mes déclarations de biens et des lettres susvisées. Vous comprendrez que je n'ai pas un sou à constituer comme caution et je ne laisserai personne le faire pour moi, pour la simple et bonne raison que je n'ai rien à me reprocher.

Monsieur le Président, je tiens également à porter à votre attention, que le seul et unique procès verbal d'audition me concernant sur ces dossiers, avant le début de la procédure d'instruction, remonte à 2015. Il fait suite à la demande d'ouverture d'enquête en date du 22 Mai 2015 que j'ai adressée au Ministre de la justice de l'époque. Lettre enregistrée au courrier confidentiel dudit Ministère sous le N° 0170 du 26 Mai 2015 et cela malgré le « privilège de juridiction » dont j'étais en droit de bénéficier. Je n'ai en aucun moment été convoquée ni entendue par le Procureur qui m'a in-

culpée. C'est pour toutes ces raisons que je trouve le traitement qui m'est aujourd'hui infligé, outrageant et dégradant.

Monsieur le Président, pensez-vous que le statut de Magistrat relevant de la plus haute juridiction de la République, autorise le Président et les membres de la Chambre d'instruction à m'infliger un tel traitement ? Pour tout vous dire, j'ai tout simplement l'impression que l'on me fait purger une peine par anticipation qui, à ce jour équivaut à une journée de prison pour chaque journée passée à la tête du Ministère de l'Economie et des Finances et ça continue. C'est tout simplement hallucinant.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres de l'AMPP, voici en substance les questions qui me taraudent l'esprit et que j'ai décidé de partager avec vous, après plus de 16 Mois de détention provisoire, en vue de requérir formellement votre implication et à travers vous celle de l'Association Internationale des Procureurs Poursuivants dont l'objectif 1er est de « promouvoir des poursuites pénales efficaces, équitables, impartiales », afin que mes droits en tant que justiciable soient sauvegardés.

En tout état de cause je garderai toujours, une foi inébranlable en l'indépendance et en l'impartialité de l'institution judiciaire de mon pays, aussi longtemps qu'elle comportera en son sein des Magistrats de votre trempe.

Bamako, ce jour Jeudi 05 Janvier 2023 Mme Bouaré Fily Sissoko Ancien Ministre de l'Economie et des Finances du Mali

**malikile.com**  
LA PREMIERE PLATEFORME DE DISTRIBUTION DE COMMUNIQUES, D'INFORMATION ET DE RELATION MEDIAS

La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services ! \*

Malikilé  
 74  
 MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER

## MESRS : Qui cherche des poux sur un crâne rasé ?

La transparence voulue par le ministre de l'Enseignement supérieur ne plait pas certainement à certains Maliens. Dans le souci de donner l'exemple, le ministre a publié dans un journal le Plan de passation des marchés publics de son département. Ce qui a surpris les gens, c'est que les officines secrètes travaillant à salir la réputation de la transition voulaient transformer l'exemple du ministre en mauvaise pratique. Peine perdue.



**O**n a vu les petites mains de l'amalgame s'agiter un peu partout en tentant de faire croire aux Maliens que les montants sur l'appel étaient exagérés. Malheureusement pour ces gens, personne n'a suivi la fausse indignation. A part les comptes facebook connues pour leur opposition aux intérêts de la patrie, les publications n'ont pas été reprises. Ainsi le début de la semaine dernière a été marqué par une vaine tentative de créer

une polémique autour de la passation de marchés de fournitures de produits au ministère de l'Enseignement supérieur. Certains ont crié au scandale en publiant sur leurs pages de l'extrait de l'avis rendu public dans un journal officiel. Mais le scandale qu'on a voulu créer n'a pas vraiment indigné grand monde à part ceux qui ont tenté de polémiquer en vain sur le sujet. A vrai dire, le tollé auquel s'attendaient les auteurs n'a pas eu lieu.

Par contre, les pages Facebook qui ont repris en boucle les extraits de l'avis publié par le ministère de l'Enseignement supérieur ont permis d'identifier un réseau bien organisé. Certains estiment que les pages qui ont été publiées sur le sujet sont entretenues et financées par une source dont le but est d'exposer des faits censés nuire à la réputation de la transition. Le drame est que ces publications n'arrivent pas à avoir la confiance de la population. L'acharnement avec lequel les auteurs de ces publications travaillent sème le doute dans les esprits.

Tout compte fait, on est loin des milliards volatilisés dont étaient habitués les Maliens pendant des décennies. Le ministère de l'Enseignement supérieur a failli être trahi par sa transparence. Il s'agit de l'un des plus grands départements ministériels du pays. On comprend alors pourquoi le faux scandale n'a pas marché, surtout qu'il s'agisse d'un budget prévisionnel. En ce qui concerne par exemple de l'achat des produits alimentaires à hauteur de 60 millions de FCFA, il est clair que le ministère qui a plusieurs démembrements à travers le pays doit doter ces services.

A regarder de près, on voit clairement que les autorités de la transition hésitent encore à délier le cordon de la bourse. Pour la fourniture en journaux et magazines, c'est dérisoire au regard de l'importance des médias dans la consolidation de la démocratie. Il faut être du milieu pour comprendre à quel point un montant plus élevé aurait été bénéfique pour les entreprises de presse.

On peut donc déduire sans risque de se tromper que les détracteurs ont failli à leur mission de salir le département. D'ailleurs ceux qui connaissent un peu le ministre Amadou Kéita, savent qu'il est loin des hommes qui n'ont pas de respect pour l'argent public.

Source : 223infos.net avec La Sirène (66720073)



# Délivrance des permis d'exploitation pétrolière : Les mises en garde de Claude David Convisser



L'homme d'affaires américain, Claude David Convisser s'adressant au gouvernement de transition, a affirmé que « la délivrance du permis d'exploitation pétrolière avant la paix financera le terrorisme ». C'était à l'occasion d'une conférence de presse qu'il a animé dans un hôtel de la place. L'homme d'affaires a mis le cadre à profit pour lancer un appel pressant au gouvernement et au ministère des Mines pour qu'ils ignorent les pièges que l'industrie pétrolière leur tend.

« **Abstenez-vous d'attribuer tout contrat ou permis d'extraction pétrolière tant qu'il n'y aura pas d'accord de paix et que les terroristes n'auront pas cessé leurs activités** », a-t-il prévenu.

Claude David Convisser, citoyen américain résidant au Mali s'est engagé à reverdir l'Afrique de l'Ouest à travers un projet de plantation de 10 milliards de plants de Jatropha (Bagani) en 10 ans, avec 20 milliards d'Euros.

Il a souligné Sans paix dans le sahel, son projet de reverdissement de l'Afrique de l'Ouest qui va positionner cette zone du monde comme un champion du biocarburant à travers l'exploitation du Jatropha ne pourra pas voir le jour. « **D'où mon combat aux côtés des autorités maliennes pour le retour rapide de la paix dans ce pays que j'aime tant** », a dit Claude David Convisser.

À cet égard, il a prévenu les autorités de la transition sur le fait que l'attribution d'un probable permis d'exploitation pétrolière avant le retour définitif de la paix et la sécurité sur le territoire, sera à ne pas en douter une source de financement du terrorisme.

Il a précisé qu'au cours d'une rencontre qu'il a eu avec le Colonel Sadio Camara, Ministre de la Défense et des Anciens Combattants, qu'il a réitéré sa volonté de s'engager pour le retour rapide de la paix, à travers des discussions avec Iyad Ag Ghali et Amadou Kouffa.

À ses dires, ce dernier s'est montré favorable à cette idée.

« **Au cours de notre récente rencontre, le Colonel Sadio Camara s'est posé la question de savoir, qui et quoi finance le terrorisme dans le Sahel occidental** », a-t-il indiqué.

Les trois sources de financement du terrorisme

Selon Claude David Convisser, la première source de financement du terrorisme provient des gouvernements étrangers qui, dit-il, « **versent des rançons de l'ordre de 20 millions de dollars pour un seul otage, comme l'Allemagne l'a fait récemment, selon l'Indépendant** ». « **Avec 20 millions de dollars, on peut payer une petite armée pendant un an** », a affirmé.

S'agissant de la deuxième source de financement du terrorisme, il a soutenu que c'est le trafic de drogue provenant d'Asie du Sud et transitant par le désert du nord du Mali à destination du lucratif marché européen. « **L'État islamique est particulièrement actif dans ce trafic** », a-t-il mentionné.

Selon l'homme d'affaires américain, la troisième source de financement, est l'argent de la protection versé par les compagnies pétrolières qui cherchent à exploiter le pétrole et le gaz naturel dans le nord du Mali.

« **Si les dirigeants du gouvernement sont attirés par l'argent de l'exploitation pétrolière et la laissent se développer avant que la paix ne soit conclue, en raison de l'argent de protection que l'exploiteur versera aux organisations terroristes, le terrorisme deviendra endémique ici et dans les pays voisins** », a-t-il averti.

Enfin, il a précisé que ce cadre a pour objectif d'alerter le gouvernement de la Transition et le ministère des Mines qui devront prendre la décision de l'autoriser ou non dans l'état actuel de la guerre. « **Et, je prie pour qu'ils ne le fassent pas** », a-t-il souhaité.

■ Maffenin Diarra

# 15ème session ordinaire de l'assemblée consulaire du CMTR : 2022 sans réalisation !



La cérémonie d'ouverture des travaux de la 15<sup>ème</sup> session ordinaire de l'assemblée consulaire du Conseil malien des Transporteurs routiers (CMTR), a été présidée par le ministre des Transports et des Infrastructures, Dembélé Madina Sissoko. C'était en présence des représentants des transporteurs venus de toutes les régions du pays. Les participants ont procédé à l'examen et l'adoption de l'état d'exécution du budget 2022 et du projet de budget 2023.

Le transport routier est sans nul doute la clé de voûte de notre système de transport. Il occupe une place prépondérante dans le développement économique, social et politique car il constitue un des moyens essentiels de l'affirmation de notre souveraineté en tant que pays sans littoral.

Le Conseil Malien des Transporteurs Routiers à la croisée des chemins, doit amorcer un nouveau virage, celui de la maturité et la réalisation des projets d'envergure. Cette mutation profonde passe nécessairement par l'adoption d'un nouvel état d'esprit assorti de l'ambition d'accomplir à hauteur de souhait les missions confiées au CMTR.

Pour assumer son statut, le CMTR devra élaborer et exécuter de véritables programmes et projets de développement, sous-tendus par une vision claire et ambitieuse, en lien avec

ses missions. Ces programmes et projets seront évalués périodiquement. Ce faisant, l'institution consulaire parviendra à impacter positivement le transport routier au Mali.

La hausse des taux de la lettre de voiture et l'inauguration d'un nouveau siège constituent des opportunités pour créer enfin les conditions favorables au développement du secteur des transports au Mali.

Le ministre des Transports et des Infrastructures, Dembélé Madina Sissoko a évoqué les résultats réalisés au cours de l'année 2022. Parmi ces résultats, il a mis en exergue les actions comme l'organisation d'une journée citoyenne de salubrité, la desserte des agglomérations et l'approvisionnement du Mali et la participation à l'élaboration des projets de textes organiques, l'obtention du gouvernement des avantages pour les opérateurs en matière de transport et de transit et la participation à l'aménagement des deux nouveaux postes de contrôle routier à Zambougou et à Dio Ba, où a été transféré le poste de contrôle de Kati. Les résultats tantôt évoqués participent de l'essor du transport routier et du service de la nation. Ils reflètent autant l'engagement des membres de la profession que les efforts inlassables du Gouvernement du Mali, qui a au surplus procédé, par décret pris en Conseil des Ministres, à la revalorisa-

tion de la lettre de voiture, et contribué ainsi à l'accroissement des ressources perçues par le CMTR. « **Le CMTR n'a pas fait de réalisation dans l'année écoulée, en termes d'investissement sur les corridors, malgré le plan d'investissement prioritaire des équipements en ligne validé par le Département de tutelle, en lien avec l'ensemble des structures concernées, dont le CMTR lui-même. Les attentes sont ardent dans ce domaine, au regard des nombreuses demandes de réalisation de parkings, d'aires de repos et autres infrastructures d'utilité technique, humaine et sociale, formulées par les ressortissants de la chambre consulaire** », a-t-elle souligné.

En outre, le ministre des Transports et des Infrastructures dira que dorénavant, la fixation des tarifs de transport s'effectuera dans ce cadre de concertation, qui est à même de recueillir l'assentiment des parties prenantes, en tant qu'il assure la participation de tous les acteurs du transport routier au processus de prise de décision. « **Je ne saurais passer sous silence le non-paiement des cotisations des ressortissants du CMTR, qui dénote les difficultés réelles du CMTR à mobiliser cette manne financière interne, qui garantit normalement l'autonomie de gestion de l'organisme** », a-t-elle rappelé. Avant de conclure, le ministre des Transports et des Infrastructures a souligné que l'année 2023 devrait enregistrer des actions majeures, notamment la réalisation des équipements en ligne le long des corridors, la relecture des textes du Conseil malien des Transporteurs routiers et la tenue des élections au titre de la troisième mandature de la chambre consulaire. « **Je vous exhorte à vous préparer à des élections consulaires libres, démocratiques, transparentes, afin que soient investis de mission des femmes et des hommes méritants, dignes de confiance et crédités de légitimité pour présider aux destinées de la faitière. Il y va de la crédibilité des acteurs concernés, de l'apaisement du climat social, de l'accomplissement des missions assignées et de la pérennité de l'organisation** », a-t-elle souhaité.

■ Ibrahim Sanogo





Aidez-nous à lutter  
contre le Terrorisme  
Contactez le Centre  
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120  
80001122



+223 98-17-36-45  
+223 98-17-36-75



**HALTE AU  
TERRORISME  
AU MALI**



## Avant-projet de constitution : Le collectif des associations musulmanes du mali rejette le caractère laïc

C'est l'information donnée, samedi 7 janvier, à la maison de la presse, au cours d'une conférence-débat organisée par le collectif des associations musulmanes du mali sur la laïcité : « problème ou opportunité ». La conférence était animée par le président du collectif des associations musulmanes du mali, Mohamed Kimbiri. Il avait à ses côtés, Dr Hamad Bolly ainsi que d'autres responsables de l'organisation.

Cette conférence-débat avait un double objectif. Il s'agissait d'attirer l'attention des autorités de la Transition sur la mise à la touche des religieux, notamment des musulmans, dans les instances de décision, a déploré le conférencier Mohamed Kimbiri.

Ajoutant que le Mali dispose d'une laïcité athée, antireligieuse, exclusive. Ainsi, il a pris l'exemple sur la constitution danoise, qui stipule que personne ne peut briguer les instances suprêmes sans être un chrétien, protestant, etc. La laïcité malienne, dit-il, a contribué au cantonnement de la religion et à l'embastillement. L'occasion de rappeler que

les grandes nations du monde ont toujours mis en valeur leurs confessions religieuses, dont le Danemark qui stipule que personne ne peut briguer les instances suprêmes sans être un chrétien, protestant. » Nous condamnons avec regret, amertume, fermeté et avec la dernière rigueur une marginalisation atroce, une exclusion délibérée de la Communauté musulmane dans presque toutes les instances de décisions de notre pays au nom d'une compréhension exacerbée et erronée d'une laïcité négative sectaire, agressive, et intolérante », a fait observer le président du Collectif, Mohamed Kimbiri, dans sa déclaration liminaire. Et d'ajouter que le Collectif des Associations Musulmanes du Mali estime que les pouvoirs publics doivent se ressaisir pour ne pas entraîner le peuple malien, au bord du précipice au nom de valeurs et intérêts qui ne sont pas les leurs. » A cet effet, il se réserve le droit d'user de tous les moyens légaux reconnus pour le retrait d'une laïcité plagiée. Rassurons les citoyens et les citoyennes que nous assumerons toute notre responsabilité pour la dé-

fense et la sauvegarde des valeurs de l'Islam dans ce Mali en refondation ».

Pour sa part, Dr Hamad Bolly, a déclaré que le Mali Kura ne pourra pas se faire avec l'héritage colonial, qu'est la laïcité importée de la France. Soulignant que le Collectif salue les efforts des autorités de la Transition, mais demande une souveraineté idéologique propre à nos réalités sociale et culturelle. Car, dit-il, c'est le plus important. » Nous devons procéder au toilettage de nos textes en excluant les idéologies françaises », a-t-il insisté. De poursuivre : » Nous rejetons la loi N°86/AN-RM du 21 Juillet 1961 portant organisation de la liberté religieuse et de l'exercice du culte dans la République du Mali ». A l'en croire, l'article 25 stipule que : » l'enseignement religieux ne peut être donné aux enfants inscrits dans les écoles publiques qu'en dehors des heures de cours ». Expliquant que cette attitude est la mise à la touche de la religion.

Les conférenciers ont expliqué que la religion musulmane n'a jamais été contre la cohabitation religieuse avec les autres confessions. Cela, depuis sous le prophète Mahomet (PSL). Raison pour laquelle ladite conférence a été organisée pour éclairer davantage l'opinion publique.

Oumar BARRY

Source : l'Indépendant







## Corruption : Le dossier des équipements militaires va-t-il refaire surface ?

**Tout le monde se pose des questions sur la poursuite de la lutte contre la corruption et la délinquance financière. Aujourd'hui, on se demande où en sommes-nous avec le dossier des équipements militaires qui a fait grand bruit depuis la fin du régime IBK. Il est temps que le président Assimi agisse, lui qui a révélé la semaine dernière aux chefs coutumiers que la vérité sur la corruption est cruelle**

**E**n tout cas, la question taraude l'esprit de plus d'un quand on sait qu'entre 2015 et 2020 plusieurs marchés fictifs et de surfacturations au niveau du ministère de La Défense. Quelques années plus tard, la transition est muette comme une carpe sur la question. Assimi a même refusé de poursuivre les révélations qu'il avait commencées devant les chefs coutumiers et religieux lors de la présentation des vœux.

Selon le président de la transition, la vérité sur ce qui se passe sur la corruption peut révolter la population. Les informations publiées à l'époque par beaucoup de confrères de la place,

des gilets pare-balle, la moustiquaire, des tenues militaires, casques et chaussures rangés, les véhicules de terrain, les camions de transport de troupe, les citernes, entre autres, ne sont qu'une partie des dégâts causés par les fossoyeurs de l'économie.

Les actions contre les auteurs de malversations sont timides, selon beaucoup de Maliens. L'un des opérateurs économiques en question avait été interpellé en septembre 2020 à la Sécurité d'Etat au lendemain du coup d'Etat contre IBK. Des officiers supérieurs de l'armée dont des généraux ont été arrêtés. Mais il s'agit de trouver aujourd'hui tous ceux qui ont

été impliqués de loin ou de près dans cette affaire rocambolesque.

Pour le moment, il est connu de tous les opérateurs qui étaient chouchoutés sous IBK. Les traces des passations de marché à l'époque sont connues. Les deux célèbres opérateurs qui ont passé des gros marchés à l'époque sont aujourd'hui interpellés à travers le discours de meilleurs vœux du président Assimi. Une évidence, les gens se rappellent comme hier du prix exorbitant des chaussettes, des gilets pare balles etc, bref, tout porte à croire que l'argent de la loi d'orientation militaire n'a pas été utilisé à bon escient.

Est-ce le début de la chasse aux sorcières ? La question mérite tout son pesant d'or quand on sait que certains opérateurs ont déjà quitté le pays en catimini, et d'autres, la peur au ventre, aimeraient seulement voire cette affaire renvoyée aux calendes grecques. Quelles ont été les sociétés qui ont fait les achats ? Que sont elles devenues ? Où est ce que la justice en est avec le dossier ? Nous tenterons d'apporter des éléments de réponses dans nos prochaines éditions.

Source : 223infos.net avec La sirène (tél 66720073)

## Grâce aux 49 ivoiriens : Assimi magnanime malgré tout !

Fin d'épilogue entre la Côte d'Ivoire et le Mali. Le 06 janvier 2023, le Président de la Transition a accordé sa grâce avec remise totale de peines aux 49 ivoiriens condamnés par la justice malienne pour plusieurs infractions, après qu'ils ont été arrêtés à l'Aéroport du Mali depuis le 10 juillet 2022.

« Crimes d'attentat et de complot contre le Gouvernement ; atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat ; détention, port et transport d'armes et de munitions de guerre ou de défense intentionnellement en relation avec une entreprise individuelle et collective ayant pour but de troubler l'ordre public par l'intimidation ou la terreur », sont les infractions retenues contre les 49 ivoiriens arrêtés il y a 6 mois au Mali dans des conditions d'incompréhension.



L'annonce de leur libération est survenue le 06 janvier 2023 dernier, après des mois d'échanges mais surtout grâce à la médiation menée par le Président togolais, Faure Essozimna Gnassingbé. Désormais, par Décret N° 2023-0002/PT-RM du 06 janvier 2023, les 46 ivoiriens bénéficient d'une grâce présidentielle du président de la Transition, Colonel Assimi Goïta alors que trois autres soldats avaient été précédemment libérés pour des raisons humanitaires.

Après un bras de fer qui a entaché les relations de bon voisinage et même glacé les relations au sein des pays de la CEDEAO et même de l'ONU, force est de reconnaître que le Colonel Assimi Goïta, par ce geste vient de démontrer « une fois de plus son attachement à la paix, au dialogue, au panafricanisme, à la préservation des relations fraternelles

et séculaires avec les pays de la région, en particulier celles entre le Mali et la Côte d'Ivoire », souligne le communiqué du gouvernement de transition.

En outre, indique le communiqué du gouvernement cette mesure de grâce prise en toute indépendance, symbolise le souci du président Assimi de « promouvoir la bonne gouvernance, dans le cadre de la Refondation du Mali, à travers le respect de l'indépendance de la Justice et la non-ingérence de l'Exécutif dans les affaires judiciaires », poursuit le communiqué.

La mesure de grâce prise par le Président de la Transition, vient ainsi conforter la dynamique créée suite à la signature à Bamako, le 22 Décembre 2022, du Memorandum d'entente relatif à la promotion de la paix et au renforcement des relations d'amitié, de fraternité et

de bon voisinage entre la République du Mali et la République de Côte d'Ivoire. Par ailleurs, le Gouvernement de la Transition a renouvelé sa profonde reconnaissance au Président de la République Togolaise SE M. Faure Essozimna GNASSINGBE, pour ses efforts inlassables et son engagement constant pour le dialogue et la paix dans la région.

Cependant, le gouvernement de la transition a été indigné par l'attitude partielle de certains responsables contre le Mali quant à la gestion de cette affaire dite des 49 militaires, qui était bilatérale depuis sa survenue jusqu'à son dénouement.

Le gouvernement n'est pas allé de main morte pour pointer du doigt le cas du Président en exercice de la CEDEAO Umaro Sissoco Embalo qui, selon lui, avait une « position agressive » estimant qu' « après avoir échoué lamentablement à porter atteinte à l'honneur du Mali devant les instances internationales, vient d'opposer un ultimatum au gouvernement de la Transition concernant la libération des ivoiriens ». Toujours dans ce communiqué, le gouvernement affirme « depuis, le 14 janvier 2022, le Mali ne figure plus sur la liste des pays intimidables et a définitivement retrouvé sa souveraineté ». C'est une date mémorable, lors de laquelle le Peuple malien s'est mobilisé massivement pour dénoncer « les sanctions illégales, illégitimes et inhumaines de la CEDEAO et de l'UEMOA contre le Mali ».

Pour le gouvernement, au lieu de donner de l'ordre aux autorités du Mali, le Président en exercice de la CEDEAO, Embalo, dans l'intérêt des Peuples Ouest africains, notamment leur sécurité et leur bien-être, aurait dû « donner des ultimatums aux groupes terroristes qui constituent la plus grande menace en Afrique de l'Ouest, ainsi qu'à canaliser ses efforts dans l'éradication de la pauvreté dans la région ».

Rappelons que l'affaire des 49 soldats ivoiriens arrêtés au Mali avait créé une tension autant entre les deux pays, mais surtout entre la MINUSMA et les autorités du Mali et ceux de la CEDEAO. Ce dénouement heureux permettra aux différentes parties de tirer les leçons de cette crise qui n'en valait pas certainement la peine pour le futur.

■ Ibrahim Sanogo



# Orphelin de guerre : « Je m'en souviens encore comme si c'était hier »

Depuis 2012, le Mali est confronté à une situation sécuritaire, qui a fait des victimes à travers le pays. Une situation qui a fait de certains enfants des orphelins de guerre, suite à la mort de leurs parents. À l'occasion de la Journée mondiale des orphelins de guerre, sahel tribune évoque la situation de ces enfants dans ce reportage, en vue d'attirer davantage l'attention sur la dure condition de vie de ces orphelins.

« Je m'en souviens encore comme si c'était hier. Un dimanche 27 mars, tout semblait normal, quand soudain, un après-midi, tout a basculé. Des cris, des tirs par balles retentissaient de part et d'autre. Toute personne qui essayait de se sauver était tuée sur le champ. Les corps d'innocents gisaient au sol », a expliqué M. K, un orphelin de guerre, âgé de 15 ans, qui a trouvé refuge dans la capitale malienne, alors qu'il avait 13 ans. Après la perte de ses parents dans une attaque, dans le centre du pays, il pensait que sa vie ne valait plus la peine d'être vécue. Un sentiment qui anime généralement la plupart des enfants qui subissent le même sort.

## UNE FUITE HASARDEUSE

Laiissés ni père ni mère, à la suite des années

de conflits armés, nombreux sont les orphelins de guerre qui traversent de dures conditions de vie, en l'absence de leurs parents. Certains d'entre eux perdent souvent le repère et finissent généralement dans les rangs des groupes armés terroristes ou deviennent simplement des bandits professionnalisés dans le braquage sur les voies publiques. Malgré le désespoir et toutes les souffrances qu'il a dû subir, M.K a su remonter la pente grâce à l'accompagnement des personnes de bonne volonté. « Nous avons passé cinq jours de cauchemar en nous demandant si nous verrons un jour le soleil se lever. Notre fuite était des plus hasardeuses. Dès que l'occasion s'est présentée, nous l'avons saisie », explique-t-il en se ressouvenant de cette journée tragique au cours de laquelle il a perdu ses parents. Aujourd'hui, M. K vit dans une famille qui

prend bien soin de lui. Il remercie le Tout-Puissant de lui avoir accordé cette chance que plusieurs de ses camarades, à l'époque, n'ont pas eue.

## PROTECTION DES ORPHELINS DE GUERRE

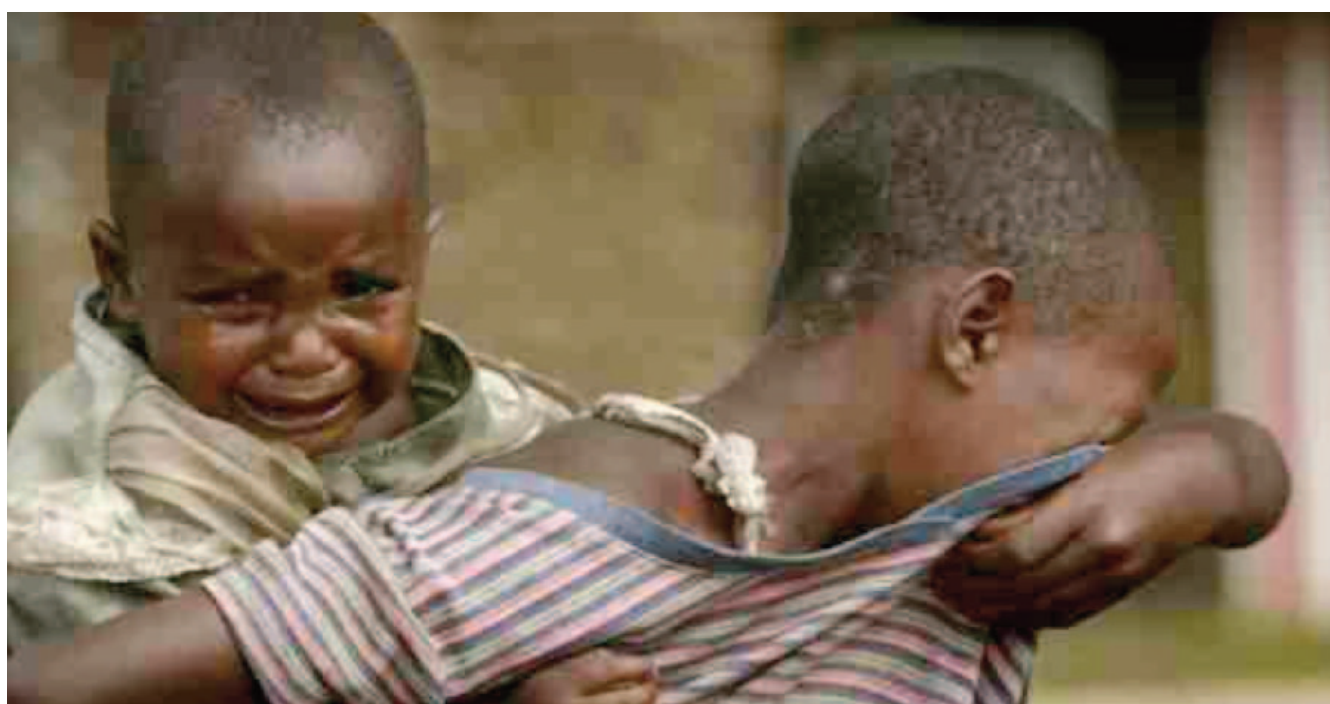
L'Organisation des Nations Unies a choisi le 6 janvier pour attirer l'attention des États sur la situation des orphelins de guerre. Leurs droits doivent être respectés, même en période de guerre, car ils sont les plus touchés et il est difficile pour eux de se protéger.

Certains orphelins sont pris en charge par les autorités nationales ou locales, notamment en matière d'éducation, de santé voire dans une certaine mesure d'hébergement. Par contre d'autres n'ont pas ce privilège.

À l'avis de certains spécialistes, l'État doit protéger ces enfants jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge de la maturité. M. M'baye Boubacar Kané, sociologue, indique que la perte soudaine de leurs parents peut être source de traumatisme chez certains de ces enfants. « Les orphelins de guerre doivent être pris en charge par l'État dès leur enfance jusqu'à ce qu'ils soient capables de se prendre en charge », souligne ce sociologue.

Hawa Diaby

Source : Sahel Tribune



## Burkina : 6.000 établissements fermés à cause de l'insécurité

**P**lus d'un million d'élèves ont été affectés par des exactions jihadistes à la date du 31 décembre 2022. La crise sécuritaire continue d'affecter le secteur de l'éducation au Burkina Faso.

A la date du 31 décembre 2022, ce sont au total 6 253 établissements scolaires qui ont été fermés du fait de l'insécurité. Ces chiffres ressortent dans le dernier rapport statistique mensuel de données de l'Éducation en situation d'Urgence (ESU) du 31 décembre 2022. Entre fin novembre et fin décembre, ce sont 679 structures éducatives, selon l'ESU, qui ont

été fermées du fait des activités jihadistes portant le total des établissements fermés à 6 253. Ces fermetures représentent environ 23,88% des structures éducatives du pays. Au niveau régional, le Sahel a le plus grand nombre d'établissements fermés (18,81%) suivi de la Boucle du Mouhoun (18,45%). Le nombre d'élèves affectés passe de 977 187 à 1 076 155, soit près de 100 000 élèves de plus en un mois, fin novembre à fin décembre. Seulement, 258 516 d'entre eux ont été réinscrits ailleurs et 817 639 d'autres sont actuellement privés d'éducation. Le rapport du ST-ESU, si-

gnale que 31 594 enseignants sont touchés par la crise sécuritaire. Parmi eux, 6 327 ont été redéployés en décembre 2022, dans d'autres localités. Selon le même rapport, les établissements d'accueil des élèves déplacés internes (EDI) est passé de 6 459 en fin novembre à 6 707 en fin décembre, soit une hausse de 248 établissements d'accueil des EDI. Pour le cas des établissements délocalisés, le nombre en fin novembre qui était de 315 est passé à 373 en fin décembre, soit une hausse de 58 établissements. Le secteur de l'éducation est durement éprouvé par la crise sécuritaire depuis le début de l'insurrection jihadiste en 2015.

Source : APA





# Classement 2023 des puissances militaires en Afrique, Selon GLOBAL FIRE POWER

L'Égypte, l'Algérie, l'Afrique du Sud, le Nigeria et l'Éthiopie sont, dans l'ordre, les puissances militaires les plus importantes en Afrique, selon le Global Fire Power index 2023 qui vient de paraître.



**L'**Égypte reste la première puissance militaire africaine, selon l'édition 2023 du classement des armées dans le monde, publiée par le site américain spécialisé dans la défense Global Fire Power (GFP).

Ce pays d'Afrique du Nord occupe le 14<sup>e</sup> rang à l'échelle mondiale sur un total de 145 pays étudiés, avec un score de 0,2224 point, d'après le classement qui se base sur 60 critères, dont le nombre de militaires actifs, la force navale, la disponibilité du carburant pour les opérations militaires, le nombre d'avions de chasse, le budget consacré à la défense et la flexibilité logistique.

L'Égypte dispose de 440 000 militaires actifs et de 480 000 réservistes, de 4 946 chars, 1 069 avions militaires et 245 navires et bâtiments de guerre.

GFP, qui classe 38 pays africains cette année, ne prend pas en considération les stocks nucléaires et ne pénalise pas les pays ne disposant pas de littoral par le manque d'une force navale.

Afin d'établir son classement, GFP se base sur un « Power index » dont le score parfait serait de 0,0000, ce qui est impossible dans les faits. Ainsi, plus on s'éloigne de ce score plus on recule au classement.

L'Algérie (26<sup>e</sup> à l'échelle mondiale) occupe la deuxième position à l'échelle africaine, suivie par l'Afrique du Sud (33<sup>e</sup> au plan mondial), le Nigeria (36<sup>e</sup>), l'Éthiopie (49<sup>e</sup>), l'Angola (55<sup>e</sup>), le Maroc (61<sup>e</sup>), la RD Congo (72<sup>e</sup>), la Tunisie (73<sup>e</sup>). Le Soudan (75<sup>e</sup> à l'échelle mondiale) ferme le Top 10 africain (voir le classement complet ci-dessous).

Selon Global Fire Power, les États-Unis demeurent la première puissance militaire mondiale en 2023, devant la Russie, la Chine, l'Inde et le Royaume-Uni.

Classement des puissances militaires africaines en 2023 :

- 1-Égypte (14<sup>e</sup> rang mondial)
- 2-Algérie (26<sup>e</sup>)
- 3-Afrique du Sud (33<sup>e</sup>)
- 4- Nigeria (36<sup>e</sup>)
- 5-Éthiopie (49<sup>e</sup>)
- 6- Angola (55<sup>e</sup>)
- 7- Maroc (61<sup>e</sup>)
- 8- RD Congo (72<sup>e</sup>)
- 9- Tunisie (73<sup>e</sup>)
- 10- Soudan (75<sup>e</sup>)
- 11-Libye (80<sup>e</sup>)
- 12-Ouganda (83<sup>e</sup>)
- 13-Kenya (87<sup>e</sup>)

- 14-Zambie (89<sup>e</sup>)
- 15-Tchad (97<sup>e</sup>)
- 16-Zimbabwe (98<sup>e</sup>)
- 17-Cameroun (100<sup>e</sup>)
- 18-Tanzanie (101<sup>e</sup>)
- 19-Côte d'Ivoire (105<sup>e</sup>)
- 20-Ghana (109<sup>e</sup>)
- 21-Mali (110<sup>e</sup>)
- 22-Mozambique (112<sup>e</sup>)
- 23-Erythrée (113<sup>e</sup>)
- 24-Soudan du Sud (116<sup>e</sup>)
- 25-Niger (119<sup>e</sup>)
- 26-Burkina Faso (121<sup>e</sup>)
- 27-République du Congo (122<sup>e</sup>)
- 28-Namibie (123<sup>e</sup>)
- 29-Botswana (124<sup>e</sup>)
- 30-Sénégal (125<sup>e</sup>)
- 31-Madagascar (130<sup>e</sup>)
- 32-Gabon (131<sup>e</sup>)
- 33-Mauritanie (132<sup>e</sup>)
- 34-Centrafricaine (136<sup>e</sup>)
- 35-Sierra Leone (138<sup>e</sup>)
- 36-Libéria (141<sup>e</sup>)
- 37-Somalie (142<sup>e</sup>)
- 38-Bénin (144<sup>e</sup>)

Source : agencecofin

# Cameroun : Indignation autour de l'interminable chantier du complexe sportif d'Olembé



**L**e dimanche 8 janvier, sur les principaux plateaux de débats télévisés au Cameroun et tout le long du weekend sur les réseaux sociaux, un seul sujet : le scandale du complexe sportif d'Olembé. Du nom de cet ensemble d'infrastructures sportives en construction depuis plus de dix ans dans la banlieue ouest de Yaoundé. Le constructeur Magil a récemment annoncé son retrait de ce chantier qui a déjà englouti près de 200 milliards de francs CFA. Consacrant ainsi un nouvel arrêt des travaux. Une annonce qui a immédiatement ouvert la voie à des polémiques et une indignation générale.

**Avec notre correspondant à Yaoundé, Polycarpe Essomba**

Les mots n'étaient pas assez durs pour dire le profond sentiment de colère ressenti ici et là

depuis le retrait acté de du constructeur Magil du site d'Olembé. « Mafia d'État, plus gros scandale financier sous le règne du président Biya » a-t-on notamment entendu de plusieurs panélistes sur les différents plateaux. Un procès en règle contre « un mode de gouvernance qui institutionnalise l'évasion des fonds publics » a, par exemple, décrié le politologue Njoya Moussa sur le plateau de Vision 4.

## « Corruption systémique »

Ancien bâtonnier de l'ordre des avocats du Cameroun et ancien candidat à l'élection présidentielle de 2018, Me Akere Muna a conforté cette position en invoquant « un contexte de corruption systémique qui grève les finances publiques et qui empêche la réalisation efficace de plusieurs projets au Cameroun ». Il a rappelé que, outre le stade d'Olembé, de

nombreux autres projets ont connu le même funeste destin du fait de ces pratiques.

## « Manteau d'immunité »

Entre autres le projet avorté d'acquisition d'un avion pour la présidence de la République, l'autoroute Douala – Yaoundé réalisé à ce jour au tiers du trajet total depuis plus d'une décennie. Plus choquant, s'est indigné le journaliste Souley Onohiolo sur Canal 2 International, c'est le sentiment d'impunité ou le « manteau d'immunité » dont semblent recouverts les gestionnaires de ces projets. Pour la plupart toujours en fonction. « Inadmissible » a conclu l'éditorialiste Edmond Kamagua sur Équinoxe Télévision.

Source : Bamada





## Bélier (21 mars - 19 avril)

Une personne voudra vous mettre des bâtons dans les roues. Cela créera des situations complexes dans votre activité. Mais cela ne durera pas longtemps puisque vous saurez montrer les crocs et prouver que vous êtes quelqu'un avec qui on devra compter.

Uranus, cette fois-ci aura bonne presse dans votre maison II. Sa présence en Taureau vous amènera à mixer audace et sécurité. Ses bons effets vous porteront chance pour échelonner les échéances, le temps de vous remettre à flot, ce qui ne tardera pas.



## Taureau (20 avril - 19 mai)

Les échanges avec vos collègues apportent des ennuis. Il règne une atmosphère de rivalité. Un poste ambitionné peut révéler les intentions d'un collègue ! Du changement dans votre service sème la pagaille tout en vous donnant une opportunité d'évolution !

Il y a peu de frais et vous décidez de faire des économies. Des résolutions sont prises. Vous différez vos achats. La sagesse vous accompagne dans cette journée. Pour l'instant, vous gardez confiance en l'avenir. Les revenus stables vous rassurent.



## Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Grâce au bon positionnement planétaire de Neptune dans votre signe, vous serez face à une occasion unique de vous mettre en avant, et d'augmenter de manière significative vos responsabilités. Vous disposerez d'un énorme potentiel pour y parvenir.

Pour agrémenter la décoration intérieure de votre habitation, vous ne ferez pas les choses à moitié. En effet, ami Gémeaux, vous pourrez vous rendre chez un antiquaire. Vous aurez du goût et un portefeuille bien garni... Que demande le peuple !



## Cancer (21 juin - 21 juillet)

Redéfinir vos objectifs professionnels peut vous aider à retrouver la motivation qui vous manque. Pourquoi ne pas repenser aux projets que vous aviez fuis un temps, ou envisager une possible reconversion ? Le choix est large. Jetez-vous à l'eau !

On dirait qu'autour de vous tout est propice à la dépense, pile-poil au moment où vous êtes obligé de faire attention à l'argent qui sort de votre porte-monnaie. Pour éviter les tentations, et bien malgré vous, vous décidez de ne pas faire de shopping.



## Lion (22 juillet - 23 août)

Entreprenant et super positif dans votre secteur X, Uranus vous donnera des ailes et maximisera vos chances de réussite, avec en prime, une popularité au top ! Vous foncerez, bien décidé à vous impliquer dans ce que vous ferez pour vous faire apprécier.

Mercure sera votre coach en matière financière. Il favorisera vos rentrées d'argent, mais pas seulement. Il vous indiquera aussi de façon intuitive des astuces de gestion pour optimiser votre budget et des plans peu coûteux sur certains de vos achats.



## Vierge (23 août - 23 septembre)

Un collègue peut vous demander de le remplacer. Votre chance professionnelle commence par un inattendu. La journée favorise une masse d'activités en tout genre. Heureusement, votre énergie est extraordinaire. Vous êtes capable d'abattre beaucoup de travail !

Essayez de refaire une trésorerie. La prudence continue à s'imposer. Vous avez les pieds sur terre. Exceptés des coups de coeur, vous limitez vos dépenses. Elles concernent la décoration et votre mise en beauté. Après tout, vous désirez vous faire plaisir !



## Balance (23 septembre - 22 octobre)

Si, dans votre travail, vous êtes en litige, vos adversaires, le mot n'est pas trop fort, pourront chercher à vous mettre en défaut. Ami Balance, un conseil : ce ne sera pas le moment de bâcler vos tâches ! Sinon, vous subirez l'effet boomerang...

À cause de finances moins florissantes que prévu, vous perdrez de votre superbe... Vous subirez la fameuse théorie des dominos ! Moins d'argent, plus de tensions... Tensions dans le couple, tensions au travail, tensions avec tout le monde ! La totale...



## Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Si vous avez joué au bluff avec l'un de vos collègues de bureau, la situation risque de se retourner contre vous. Assumez sans vous voiler la face. Posez cartes sur table en ayant une bonne discussion. On ne peut pas vous en tenir rigueur.

Les astres vous demandent d'être prévoyant avec les dépenses. Vous ne pouvez pas vous permettre de jeter votre argent par les fenêtres. Aujourd'hui, cher natif, vous devez compter votre argent avant de le dépenser, a contrario, toujours les problèmes.



## Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Il y aura une certaine pression, d'autant plus que les contretemps s'accumuleront, mais vous ferez preuve d'inventivité et d'une grande capacité à retomber sur vos pattes. Ce dont vous devrez vous méfier sera de l'attitude peu conciliante de certains.

Les aspects planétaires vous aideront à mettre en avant votre sens de la débrouillardise pour stabiliser vos finances. Une fois vos besoins ciblés, vous mettez le holà sur des dépenses inutiles, sans pour autant vous interdire une petite folie.



## Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Gagner plus vous attire. Vos compétences sont peu exploitées et cela vous irrite ! Vous multipliez les démarches pour avoir un meilleur salaire. Faites-les en vérifiant les détails. Un piège pourrait se cacher dans une proposition de travail.

Il est essentiel de garder des économies. Les frais sont importants. Vous devez faire attention aux dépenses inutiles. Un coup de coeur reste possible pour des articles de voyage. Comparez tout de même les tarifs ! Ne craquez pas sur le plus cher.



## Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous aurez un nouveau cahier des charges à respecter avec un rôle mieux défini qu'à l'accoutumée à jouer... Ami Verseau, profitez-en pour vous spécialiser. Ami Verseau, votre réussite actuelle parle en votre faveur. C'est le moment où jamais...

Dans le sillage de vos finances, de nouvelles pistes se dessineront. Jupiter vous tirera l'oreille si votre budget s'éparpille aux quatre vents. De son côté, Saturne vous réclamera encore plus d'économies. Elles permettront de dénouer certaines situations.



## Poisson (19 février - 21 mars)

Vous brillez par vos bonnes idées, on apprécie votre savoir-faire et vos compétences, malgré cela, vous n'êtes pas suffisamment satisfait, des doutes sont toujours présents. Heureusement, parmi vos collègues vous trouvez du soutien, c'est réconfortant.

Vous comptez sur un remboursement pour renflouer vos finances et rééquilibrer la balance. Ce n'est pas dit que cette somme arrive sur votre compte aujourd'hui, par contre une nouvelle vous donne bon espoir. Ouf ! Vous voilà soulagé.

L'information est l'oxygène des temps modernes



# Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

1110 **Malikilé**  
Communiqué du Conseil des Ministres du mercredi 1er juin 2022 en n°2022-24/sgg  
Crise au sein du RPM  
**Dr Bocari Treta sommé d'organiser un nouveau congrès**

1111 **Malikilé**  
Situation financière du Mali : Non le pays n'est pas en "défaut de paiements"  
Prochain sommet de la CEDEAO sur le Mali  
**Revoilà le Cadre d'Echanges**

1112 **Malikilé**  
Durée de la Transition  
**Le Sommet de la CEDEAO tergiverse, le Mali s'assume !**

1113 **Malikilé**  
Durée de la Transition  
**La polémique entre le Mali et la CEDEAO**

1114 **Malikilé**  
Journées de Réflexions et de Soutien à la Transition : La jeunesse invitée à jouer sa partition  
An 2 de MO-RFP  
**Dr Choguel Kokalla Maïga fait le bilan de l'an I de la rectification**

1115 **Malikilé**  
Conférence des Nations Unies sur les droits de l'homme : Les professionnels du secteur invités à s'approprier l'événement  
Barkhane Force CEDEAO  
**Issoufou Mahamadou, son médiateur contesté !**

1116 **Malikilé**  
Adema - PASJ : Enfin le bitan de 10 ans de pouvoir  
Nouvelle Constitution  
**Le top départ !**

1117 **Malikilé**  
Mali : La hausse des prix des denrées alimentaires  
Le ministre Diop à la tribune des Nations Unies  
**Le nîet du Mali à la force française Barkhane**

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

# 70 44 22 23